

Football/National-Foot 1 3e journée, stade de Nzeng-Ayong, Missile FC-Akanda FC, 0-0, hier

Une opposition à vite oublier



La prompt sortie du gardien d'Akanda, Ngoua Dzela, a pu empêcher le but sur cette action.



Ndinga Junior (rouge) tente de déborder son adversaire.



L'apport du défenseur d'Akanda, Moïse Brou Apanga, a été remarquable.

LBON
Libreville/Gabon

Arbitrage de Eric Otego Castane, assisté de Théophile Venga et Sylvain Alain Mouala. Avertissements à Derlin Amorese (60e) de Missile FC, et Wilfried Ebane (38e), Franck Obambou (55e) et Rodrigue Moudounga (71e) d'Akanda FC. Carton rouge à Axel Meyer Mendome (84e) d'Akanda FC. Terrain en bon état. Temps doux. Public nombreux.

C'EST quelque peu déçu que le nombreux public (ce n'est pas toujours le cas)

ayant assisté à l'opposition Missile FC-Akanda FC, pourtant prometteuse, est sorti du stade de Nzeng-Ayong. Tant les deux formations ont livré un match insipide dans l'ensemble. Aucune véritable action de but, à l'exception de quelques incursions de part et d'autre. Sans plus. Après une longue période d'observation d'une vingtaine de minutes, les Akandais, menés par ses cadres Rodrigue Moudounga, Georges Ambourouet et Moïse Brou Apanga, tous anciens internationaux, ont essayé de sortir de leur torpeur. Quelques actions, mal négociées, sont menées, sans toutefois inquiéter la défense adverse, notam-

ment aux 21e, 32e et 44e par l'entremise de Johnson Nwachu et Axel Meyer, peu réalistes. Les locaux auraient pu, eux aussi, ouvrir la marque à la 37e minute, si Kabore Omar avait su exploiter la mésentente entre le portier adverse, Florent Ngoua, et son défenseur axial Brou Apanga. Il a été incapable de mettre la balle dans la lucarne, alors que les buts étaient quasiment vides. Malgré la légère domination de la bande à Brice Ondo, la mi-temps intervient sur un score vierge. A la reprise, les vingt-deux acteurs sont animés par l'envie de gagner. Aussi, la rencontre s'anime-t-elle dans l'entre-jeu. Cela se ca-

ractérise par une certaine animation du jeu. À la 77e minute, Derlin Amorese de Missile FC, qui hérite d'un caviar offert par un partenaire, confond vitesse et précipitation en mettant inexplicablement le ballon dans le décor. Trois minutes plus tard, son coéquipier, Kabore Omar, après avoir réceptionné une balle au point de penalty, n'a pas trouvé mieux que d'offrir un cadeau à Florent Ngoua, en tirant dans ses bras. Beaucoup de lacunes, aussi bien dans l'élaboration de jeu que dans l'enchaînement, ont été enregistrées au cours de cette rencontre. Ce qui a déchanté tous ceux qui croyaient assister à un match de qualité, as-

sorti d'un beau spectacle, d'autant que les deux équipes regorgent, en leur sein, des joueurs d'expérience. En l'occurrence Bruno Mbanangoye Zita, Cyrille Avebe et Charly Mousson pour Missile FC, et Georges Ambourouet, Moïse Brou Apanga, Rodrigue Moudounga et Cédric Mvé Mintsa pour Akanda FC. La suite de la compétition promet d'être laborieuse pour les militaires qui, en trois sorties, n'ont enregistré que deux maigres points. Ce qui contraste avec les ambitions clairement affichées de leurs dirigeants, qui visent le titre de champion cette saison.

Les équipes:

Missile FC: P. Nzambi, S. Nroua, J. Ndinga, C. Mousson, C. Nze Ondo, M. Ikonda, C. Engozogo Avebe, Z. Mbanagoye (S. L. Nkousou, 87e), D. Amorese (J.N. Nzomba, 85e), V. Nzamba (B. Mba Biyoghe, 71), K.Omar. **Ent.** Chales Délicat.

Akanda FC: F. Ngoua, R. Moudounga, G. Ambourouet, M. Brou Apanga, J. Nwachu, F. Obambou, N. Kamono (C. Mvé Mintsa, 74e), J.P. Madoungou (Ndong Melegue, 36e, Benga Mamane, 84e), V. Aworet, A. Meyer, W. Ebane. **Ent.** Brice Ondo.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE
MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS
COMITÉ INTERMINISTÉRIEL D'AUDIT ET DE CERTIFICATION DE LA DETTE INTÉRIÈURE DE L'ÉTAT
N° 00537/MDEPIP/MBCP/CIACDI



COMMUNIQUE

Traitement de la dette intérieure

Le Président du Comité Interministériel d'Audit et de Certification de la dette Intérieure de l'Etat (C.I.A.C.D.I.E), informe et invite toutes les entreprises détenant des créances sur l'Etat à se faire enregistrer et à procéder aux dépôts des dossiers correspondant auxdites créances au guichet unique, sis au secrétariat du Directeur Général Adjoint 1 du Budget et des Finances Publiques, au 1^{er} étage de l'immeuble du Ministère du Budget et des Comptes Publics.

Afin de faciliter cette opération qui se déroulera du mercredi 09 décembre 2015 au vendredi 15 janvier 2016, il est demandé aux différents créanciers de tenir compte des points ci-dessous :

- pour les entreprises syndiquées, les dossiers devront être acheminés par les représentants des différents syndicats ;
- les non syndiquées se présenteront individuellement.

Fait à Libreville, le 04 DEC. 2015

Le Président du Comité

(Signature)
LE PRÉSIDENT
Fabrice ANDJOUA BOUMBO OUMDIMBA

Les Informations à Fournir lors de l'enregistrement des Créances

COMITE INTERMINISTÉRIEL D'AUDIT ET DE CERTIFICATION DE LA DETTE INTÉRIÈURE

Enregistrement des Dettes par Entreprise

Nif: Guichet:

Entreprise:

Projet:

Ministère:

Imputation:

Année Budgétaire:

Administrateur de Crédits:

Province:

Type de Dépenses:

Enregistrement des Documents Recus:

Proforma/Devis?

Facture Timbrée?

PV Reception?

Copie Marche Timbrée?

Quittance Enregistrement?

Garantie Bonne Execution?

Titre d'Engagement?

Titre de Confirmation?

Ordonnance?